

N/REF : 16/01/2026 15H36 C:000053 I:02546
V/REF : AC/C37287
V/Email reçu le Vendredi 16/01/2026 à 15H36

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
60 Avenue du Canada
CS50147
35201 RENNES CEDEX 2

V/REF.IMM. BRT
IMMEUBLE : LA BARATIERE - BRT
1 A 25, RUE DE LA BARATIERE
.
35500 VITRE

Rennes, le 30 Janvier 2026

Référence Marché: 024054-PBS-004

LOCALISATION : 23 RUE LA BARATIERE - MR MME LETRENEUF ANDRE 06 71 57 26 19
LOGEMENT N° 017727, PORTE N°23, REZ DE CHAUSSEE, TYPE 3

MOTIF : REMPLACEMENT D'UNE BOUCHE VMC HS DANS LA CUISINE

Donneur d'ordre : Mme A GUILLO

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie en partie privative.

INTERVENTION DU 26/01
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
DEPOSE DE LA BOUCHE VMC
NETTOYAGE DE LA BOUCHE VMC
FOURNITURE ET POSE NOUVELLE BOUCHE VMC
CONTROLE BON FONCTIONNEMENT
REMARQUE : MANQUE D'ENTRETIEN DES CONDUITS VMC
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATERIEL

OBSERVATIONS : MG LCOMPTER Email envoyé le 27/01/26 à 10H16 Mme A GUILLO

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie
(poste à souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diamètres,
génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si
nécessaire).
Réalisation du travail conformément aux règles de l'art.
Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de
l'étanchéité (si nécessaire).
Nettoyage du chantier. Evacuation des débris (si nécessaire).
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.
Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule

auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
2,00	MOE001-H(s) Plombier hors BPU	1	50,00	100,00
1,00	DEP002-Dépl.<35km de l'ag.Aig.Tvx hs BPU	1	20,00	20,00
1,00	FP bouche VMC hors BPU	1	25,00	25,00
TOTAL H.T.				145,00
T.V.A. a 10,00%				14,50
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>159,50</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 28 Février 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.